NOUVEL AN CHINOIS.

Demain, premier jour du mois de **Février** (avec son cortège habituel, de bonnes et mauvaises nouvelles) !



MédiaChartres préfère évoquer **le nouvel An Chinois**, placé sous le signe du « **TIGRE d'eau**« .



Une année particulière, à la veille des **JO d'hiver 2022 de Pékin** (du 4 au 20 Février).

MédiaChartres présente, à toute la communauté Chinoise de Chartres et des environs ses meilleurs vœux.

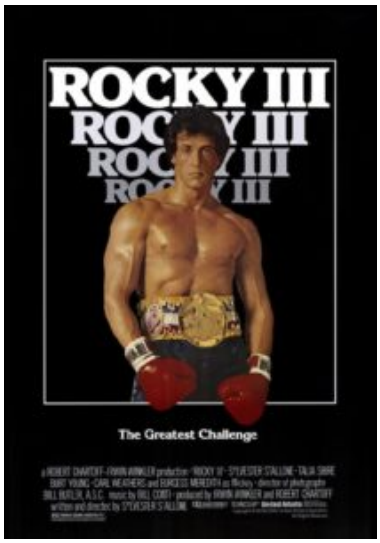
Une année placé sous la protection et le regard du tigre, et cela ne manquera pas, de rappeler certains films et thèmes

célèbres ? 

https://www.youtube.com/watch?v=ERT_7u5L0dc

Sandra
Michelle

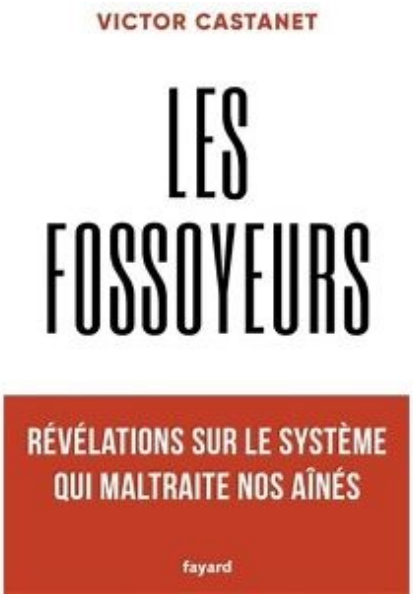






Dossier « Ehpad ».

Une enquête **MédiaChartres,** en collaboration avec plusieurs confrères.



« Nous signalons, la sortie de l'excellent livre de **Victor Castanet** (journaliste) sur le thème.

Résumé
Trois ans d'investigations, 250 témoins, le courage d'une poignée de lanceurs d'alerte, des dizaines de documents explosifs, plusieurs personnalités impliquées…
Voici une plongée inquiétante dans les secrets du **groupe Orpéa**, leader mondial des **Ehpad** et des cliniques. Truffé de révélations spectaculaires, ce récit haletant et émouvant met au jour de multiples dérives et révèle un vaste réseau d'influence, bien loin du dévouement des équipes d'aidants et de soignants, majoritairement attachées au soutien des plus fragiles.
Personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, acrobaties comptables, argent public dilapidé… Nous sommes tous concernés. Victor Castanet est journaliste d'investigation indépendant. Durant trois ans, il a résisté à toutes les pressions pour livrer ce document éprouvant, tirant peu à peu les ficelles d'une incroyable enquête. Au nom de son grand-

père
https://fr.news.yahoo.com/propos%C3%A9-15-millions-deuros-lauteur-120244335.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly9tYWlsMDIub3JhbmdlLmZyLw&guce_referrer_sig=AQAAAAo9vPtLPs0CnUKR2Ppj8YyPYUd3ZDAg-ISKLKibxpzh4wwzZk1ruMfto0OZXTr4XRg-ab8TCeUXG6T6Muf_eBFDM1yZOFw4eCEeDzdh3O6ahDyvYzElQKaBIoTG5pxmdgo9kcXJYajVIRDGdogUFubp7CocvomNaHnFwVppI_kG

Dernière minute: https://actu.fr/ile-de-france/neuilly-sur-seine_92051/soupcons-de-maltraitance-dans-un-ehpad-de-neuilly-sur-seine-une-inspection-menee_48268800.html

Le groupe « **KORIAN** » est également visé ! (et pour les mêmes raisons).

La population Française « **vieillissante** » est une « **manne financière**« , pour **les arrivistes sans scrupule**.

Les Holdings foisonnent et développent des résidences séniors, partout sur le territoire.

Elles bénéficient, de subventions de l'État, pour payer le personnel, qui … n'est pas toujours vraiment à la hauteur (lorsque il est présent) !

Elles sont dans un cadre juridique, « **très flou** » et sous « **aucun contrôle** » ?

Les séjours sont très couteux, pour des prestations à minima et discutables (au mieux).

MédiaChartres, appel de ses vœux, une rapide réglementation spécifique, concernant les « **supermarchés du 3ème age**« .

Patrick Maresko

(ci-dessous, une partie de la publication de notre confrère).



Sujet: **Maltraitance en Ehpad : une indignation feinte et insuffisante !**
PAR MATHILDE GOANEC de **Médiapart**:
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 26 JANVIER 2022

-Les pouvoirs publics font mine de découvrir que le puissant groupe **Orpea** se joue des règles dans ses Ehpad. Mais la maltraitance, les conditions de travail dégradées et la répression syndicale sont sur la table depuis des années, sans que jamais le système de financement ne soit remis en cause.
Que ne savaient-ils pas, au juste? Depuis mardi soir et la sortie du livre « **Les Fossoyeurs** » **de Victor Castanet** sur les **Ehpad** et **Orpea**, le gouvernement pousse des cris d'orfraie et c'est l'affolement général au royaume de l'or gris.
Le groupe Orpea dévisse en Bourse, son directeur général est convoqué manu militari par l'exécutif tandis que le ministre de la santé fait état, devant les parlementaires, de sa volonté de prendre ce sujet avec « gravité et une totale

détermination ». Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, «révolté», a, lui, estimé qu'il était «hors de question que de tels agissements puissent être tolérés dans notre pays».
Mais si **le livre de Victor Castanet** sonne par l'ampleur de l'enquête menée, le nombre et l'importance des sources interrogées, la maltraitance et la politique du moindre coût dans certains établissements à but lucratif sont des secrets de Polichinelle, sur lesquels les autorités de santé ferment les yeux.

Et pour cause: après avoir abandonné tout un pan de la dépendance au privé, l'État se retrouve désormais dans l'impossibilité de taper du poing sur la table quand des dysfonctionnements sont mis au jour.
Le cas de l'Ehpad Bords-de-Seine de Neuilly, géré par **Orpea**, est la parfaite illustration de cette hypocrisie générale. **Victor Castanet** en dresse un tableau effrayant en ouverture de son livre. L'établissement, a déclaré le ministre de la santé devant l'Assemblée nationale mardi 25janvier, a fait l'objet «d'une inspection missionnée par l'agence régionale de santé en 2018 sur la base d'allégations moins graves […] donc probablement que l'ARS [agence régionale de santé – ndlr] n'avait pas connaissance des faits établis dans le livre».
Mediapart a enquêté sur cet Ehpad il y a quatre ans
exactement et publié une longue enquête fin janvier2018. Nous racontions exactement les mêmes horreurs, derrière l'élégante vitrine: les draps
trempés d'urine ou d'excréments, ces personnes âgées qu'on laisse comme des enfants négligés des heures durant dans la même couche, ces résidents dénutris ou déshydratés qui, lorsqu'ils tombent la nuit, peuvent rester des heures au sol, faute de personnel. Notre journal a aussi documenté comment, par un drap bloquant la poignée, on enfermait les gens souffrant de démence dans leur chambre payée rubis sur l'ongle pour leur éviter de déambuler.
Mais pour l'**ARS** Île-de-France interrogée alors explicitement sur ces faits en 2018, tout allait très bien, madame la

marquise. Toutes les
«réclamations» depuis 2016 avaient, selon l'agence, été «examinées»,plusieurs rencontres organisées entre la direction de l'établissement, l'ARS et le conseil départemental. L'établissement de Neuilly faisait même preuve depuis, nous assurait l'**ARS**, «d'une
attitude positive et constructive». On mesure aujourd'hui le résultat.

Mediapart a également appris que le ministère du travail a retoqué le licenciement d'une déléguée
du personnel l'an dernier, exerçant comme aide soignante à l'Ehpad Bords-de-Seine, signe sans doute d'une parfaite harmonie sociale.

Depuis le début de la crise du Covid, à l'échelle du groupe, cinq droits d'alerte ont été déposés par la **CGT** et portés à la connaissance de l'**inspection du travail**.

Ce syndicat dénonce également depuis de longues années auprès **des organismes de Sécurité sociale**
Cramif et Carsat le nombre anormal d'accidents du travail et de licenciements pour inaptitude. Un peu partout en France, devant les **ARS**, les salarié·es manifestent et «déballent»,rappelle **Guillaume Gobet**, délégué syndical **CGT** d**Orpea.** Sans parler des familles qui multiplient les courriers et trépignent devant l'incurie manifeste.

Olivier Véran a également promis, mardi 26 janvier 2022, de diligenter si besoin une enquête approfondie sur les pratiques du groupe Orpea. Là encore, des pages et des pages d'archives sont disponibles, rien que dans notre journal, sur sa conduite et celles de ses concurrents.

Le ministre pourrait aussi se renseigner auprès de ses propres administrations de contrôle, si le gouvernement auquel il appartient et les précédents
ne les avaient pas peu à peu désarmées. Les dossiers de litiges concernant **Orpea** s'empilent dans les **inspections du travail**, mais ce service public est exsangue et peine de plus en plus à remplir ses missions.

Les **ARS**, bras armés du ministère en matière de santé dans les

régions, ne sont pas plus offensives, et notamment dans leurs missions de contrôle de
l'utilisation des deniers puisque, on ne le répétera jamais assez, une bonne partie du business d'**Orpea**
(comme celui des non moins problématiques **Korian**
ou DomusVi) repose sur de l'argent public.
C'est l'affaire dans l'affaire, révélée par **Mediapart** La question dépasse bien largement le seul sujet **Orpea**. Les Ehpad perçoivent en effet chaque année une «**enveloppe soins**» de la part de l'assurance maladie et une autre au titre de la «**dépendance**» de la part des départements. **Orpea**, numéro un mondial des maisons de retraite, **a reçu, en 2020 350millions d'euros de la part de l'assurance maladie**, seulement pour «**l'enveloppe soins**», d'après les chiffres de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (**CNSA**), transmis à **Mediapart**.
Si l'on en croit **Victor Castanet, Orpea** était prêt à payer très cher pour éviter que ces questions ne soient posées sur la place publique et arrachées aux seuls arbitrages des politiques et des cabinets. Dans son livre, notre confrère raconte qu'un «analyste financier […] p**roche du fondateur d'Orpea» aurait proposé d'acheter son silence: «Et s'il vous file 15millions d'euros** ? Je dis ça comme ça. Ça peut être une solution.»

Source et texte (partiel): Mediapart, retrouvez l'intégralité du sujet dans les colonnes du quotidien.

https://www.mediapart.fr/



QUAND LA JUSTICE, « PREND L'EAU » …

Pour une fois, **MédiaChartres** relais un avis du quotidien local, portant sur une déclaration (1) du **Président du TDC (Tribunal de commerce) de Chartres**, et le partage.



Il est exacte, dommage et incompréhensible, que ce **haut lieu chargé d'histoire**, soit totalement laissé à l'abandon par les institutions (?)

(1)« **Depuis ma prise de fonction, il y a donc maintenant deux ans, je tente de faire réparer le toit de ce beau bâtiment dont l'étanchéité a rendu l'âme, aggravée par les désordres d'un chantier mitoyen. Rien n'y fait, chaque forte pluie inonde les locaux du greffe qui sont dans un état déplorable. Les infiltrations dans les murs ont même atteint le réseau électrique et le font parfois disjoncter. Les peintures de la salle des pas perdus cloquent comme tout le monde a pu le voir, mais les services administratifs régionaux (SAR) restent inactifs et silencieux à nos réclamations. Les chefs d'entreprise que nous sommes ont, eux aussi, compris qu'à l'arrivée cela coûtera dix fois plus cher à remettre en état,**

mais nous ne savons plus quoi faire à ladite inertie administrative

François Robinet.

(source: Échos républicain).

MédiaChartres, espère que cette « **supplique** » sera entendue, quelle trouvera « **audience** » et que le Ministère de tutelle, fera preuve de … **jugement** (?)

Clara
Hirch





Un « COUP DE BALAY » à

Chartres !

Les **Mairies** peuvent désormais, avoir et gérer des sociétés (**SEM – SPL** et autres) les Conseillers municipaux sont devenus des chefs d'entreprises (promoteurs).



Mais, ceci est contraire à la loi.

MédiaChartres vous explique.

Avec des statuts de « promoteurs », les protagonistes sollicitent des permis de construire à … eux même (**d'où, la naissance du conflit d'intérêt**), il serait donc étonnant qu'ils se les refusent.



Question: comment être « **Juge et partie** » ? sujet pour une « **QPC** » (question prioritaire de constitutionnalité).

https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/23811-la-question-prioritaire-de-constitutionnalite-qpc

Les règles élémentaires de basses, sur le chantier « **Noël Ballay/Famin** » sont quasis inexistantes (ou douteuses): défaut d'affichage du permis de construire (de + de 3 ans ?) et de la prolongation (avec certification d'huissier), détérioration et exploitation abusive sans autorisation de l'espace Public, délit de favoritisme, absence de fouilles archéologique « **sérieuses** » dans un secteur sauvegardé et sur un site

protégé (destruction d’artéfacts) !



« **Archéo Ville de Chartres** » **IMPORTANT**: **https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/urbanisme/avis-denquete-publique-3eme-modification-du-plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur/**

https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/urbanisme/plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Art%C3%A9fact_(arch%C3%A9ologie)#:~:text=Un%20art%C3%A9fact%20arch%C3%A9ologique%20est%20un%20%C3%A9l%C3%A9ment%20ou%20un,fait%20partie%20avec%20les%20%C3%A9cofacts%20du%20mobilier%20arch%C3%A9ologique.

http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?rubrique37

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1988

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000017924078/

Des éléments qui devraient rapidement (d’après nos sources) ,

être entre les mains de la j



et surement intéresser cette dernière (…)

A suivre.

Yves Dubois





LE « PANTOUFLAGE »

Ce mot, ne concerne en rien, la fabrication des « **pantoufles** » !



A savoir que **-Pantouflage-**, rime souvent avec « **bidouillage**« , « **recyclage** » et beaucoup d'autres.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pantouflage

MédiaChartres, a rarement eu l'occasion de croiser des personnes talentueuses, intelligentes, altruistes, honnêtes et sincères dans leurs engagements politique (à quelques rares exceptions, comme le **Député René Dozière**)



https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_Dosi%C3%A8re

Le « **pantouflage** » est donc partout, et **Chartres** n'échappe pas au « **système**« , qui consiste pour un Maire à s'adjoindre (**souvent à prix d'or**) les services (**sous une forme facultative, ou une autre**) de personnes, qui ont été en charge de postes importants, et qui seraient encore utiles, grâce à des réseaux (…) et Ami(es).

Des « **pseudos conseillers** » pour « **le cas ou** » ? (CQFD).

Après enquête, **MédiaChartres** à dénombré: un ancien Président de cour d'appel (toujours Magistrat honoraire), un ex-responsable national de Gendarmerie, des Sénateurs, quelques Ami (es) Député (es), un Procureur, et bien d'autres … toujours influents, et avec un bon carnet d'adresses !

Ce qui ne met absolument pas, « **employeurs** » et « **employés** » à l'abri de la vérité, de la justice et des Médias, les exemples sont légions.

Extrait: Ainsi, selon l'**article 432-13** du **code pénal** relatif au **délit de prise illégale d'intérêt**.

> *« Est puni de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 200 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction, le fait, par une personne ayant été chargée, en tant que membre du Gouvernement, titulaire d'une fonction exécutive locale, fonctionnaire, militaire ou agent d'une administration publique, dans le cadre des fonctions qu'elle a effectivement exercées, soit d'assurer la surveillance ou le contrôle d'une entreprise privée, soit de conclure des contrats de toute nature avec une entreprise privée ou de formuler un avis sur de tels contrats, soit de proposer directement à l'autorité compétente des décisions relatives à des opérations réalisées par une entreprise privée ou de formuler un avis sur de telles décisions, de prendre ou de recevoir une participation par travail, conseil ou capitaux dans l'une de ces entreprises avant l'expiration*

d’un délai de trois ans suivant la cessation de ces fonctions. »

Exemple:
https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/tours-l-enrichissement-au-coeur-de-l-affaire-des-epoux-masset-1638701351

Ou encore,
https://www.mediacites.fr/enquete/nantes/2021/07/01/indemnites-des-elus-gilles-bourdouleix-maire-de-cholet-vise-par-une-enquete-preliminaire/

Ou bien,
https://www.20minutes.fr/justice/3213031-20220107-roubaix-maire-devant-justice-detournement-fonds-publics-negligence

Et un dernier,
https://www.francebleu.fr/infos/politique/treillieres-la-gestion-du-maire-mise-en-cause-par-la-chambre-regionale-des-comptes-1639499847

Dernière minute,
https://www.mediapart.fr/journal/france/170122/l-elysee-le-conflit-d-interets-qui-passe-comme-une-lettre-la-poste?utm_source=20220117&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-20220117&M_BT=1654172231343



Martine Leroy

ACCORDONS LES VIOLONS !

Alors, que **MédiaChartres** constate, que **Madame le Préfet** à officialisé un arrêté, rendant le port du masque obligatoire

en extérieur, dans certaines zones urbaines … (c



« **Un arrêté préfectoral a été publié en fin de journée** : il impose le port du masque dans les communes et les zones les plus peuplées du département. **Le préfet d'Eure-et-Loir Françoise Souliman,** avait annoncé l'extension du port du masque vendredi dernier, **c'est désormais officiel**. » (source quotidien local)
https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/le-port-du-masque-a-nouveau-obligatoire-dans-les-zones-les-plus-peuplees-d-eure-et-loir_14072505/

De récentes décisions de justice, viennent contredire, la validité de ce même arrêté (…)



« À Paris, l'obligation du port du masque en extérieur suspendue par la justice«

https://www.huffingtonpost.fr/entry/a-paris-lobligation-du-port-du-masque-suspendue-par-la-justice_fr_61e08513e4b04d030c352422

Après, le verdict du Conseil d'État:

« L'obligation du port du masque en extérieur suspendue dans

les Yvelines. Le Conseil d’État avait jugé, mardi 11 janvier, que le port du masque en extérieur ne pouvait être imposé que sous certaines conditions. »
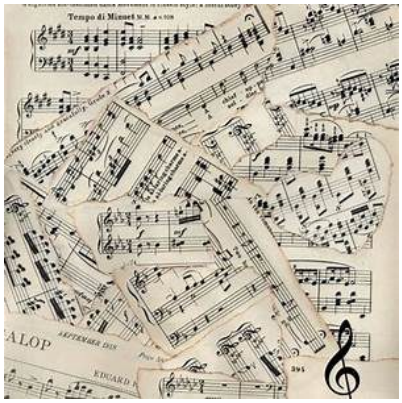
https://www.huffingtonpost.fr/entry/lobligation-du-port-du-masque-en-exterieur-suspendue-dans-les-yvelines_fr_61df1e53e4b0a26702882541



MédiaChartres, ayant **les oreilles senssibles**, a beaucoup de mal avec les « **couacs** » et les « **canards**« ,



Une symbiose dans une partition à l’unisson, serait la bienvenue et une très bonne chose.



Serge Maloude

Incompréhensible !

Voici le paradoxe, que **MédiaChartres** à relevé pour vous.





Il est donc, interdit (pour cause de covid et variants) de consommer debout dans les bars et restaurants, mais à l'opposé, il est obligatoire d'être **…debout, pour assister à un match**

De quoi y perdre son latin ?

« Le protocole va être ajusté : les spectateurs pourront assister aux matchs debout »



Moujib Kada

BIENTÔT ICI ?

Constat d'un « **ras le bol** » et d'un « **manque de pot** »

radar anti-bruit



Il en sera bientôt terminé, du bruit généré par les « **roulants** » en Ville, mais cela concerne t'il également, les volants et autres sources, de nuisances sonore, bientôt un radar ?



Selon les informations de **MédiaChartres**, les « **radars anti-bruit**« , devraient prochainement, faire une apparition définitive dans toutes les Villes de France.

Les premiers contrevenants ont déjà été sanctionnés (après la période de test).

1. **contravention de 4ème classe**, comme prévu par **l'article R318-3 du code de la route.**

2. **amende forfaitaire de 135€, minorée à 90€ en cas de paiement dans les 15 jours.**
3. **article 92 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.**
   https://www.notre-planete.info/actualites/4888-radar-anti-bruit-Hydre-circulation-routiere

Concernant les bruits de voisinage, il s'agit d'un autre sujet.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006190346/

Claude Arffi





TRÈS ou TROP « SÉLECTIF » ?

MédiaChartres à voulu vérifier, les « **rumeurs** » qui circulent

concernant



– **Les compagnons du partage**–

Association loi 1901, née du Secours Catholique en 1981.

https://www.cathedrale-chartres.org/les-compagnons-du-partage/

https://www.societe.com/societe/ass-des-compagnons-du-partage-322212903.html

Cause louable, à un détail près.

MédiaChartres à constaté sur place, que les bâtiments du Lucé débordent



et que les personnes présentes, en plus d'un « **accueil mitigé**« , n'avaient

visiblement … rien à faire ?

Notre proposition de récupérer à Chartres, 1 table et 4 chaises (moderne),

ainsi qu'un canapé 3 place en cuir (en parfait état) n'a pas passé la « **sélection** »

du responsable, qui pour justifier son refus, nous informe qu'il en à déjà trop (…)



I l faudrait donc, ne présenter que des toiles de maîtres, ou du mobilier de

Châtelain, pour être digne d'intérêt ?

« ***TOUT CE QUI VOUS EMBARRASSE***
NOUS POUVONS VOUS EN DÉBARRASSER »

Et cette phrase, ne serait-elle désormais, qu'une publicité mensongère ?

Bien curieuse philosophie, qui ne correspond plus en rien, à l'esprit de départ.

Mais les temps changes, et visiblement, les gens avec !



Alexandra Simoni



PREMIER ARTICLE 2022

Pour ce 1er article de l’année, MédiaChartres a souhaiter donner un « **écho**« ,

à l’Association nationale;



ANTICOR (pour anti-corruption)

L’association, dispose de référents et d’une équipe active, sur le 28 (comme sur la France entière).

Pour connaitre les actions, les procès en cours, et les autres sujets (…)

voici le lien, pour vous permettre de la découvrir, de vous tenir informé, de devenir adhérent, (ou même) **de rentrer en contact**.

https://www.anticor.org/

Yves Dubois